

PLAN CLIMAT

2023-2030

Aménageons *ensemble* la ville de demain





TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	4
PRÉSENTATION DE LA VILLE	7
MOT DU MAIRE	8
MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	9
MOT DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CCEDD)	10
1. LE CONTEXTE DU PLAN CLIMAT	12
1.1 UNE CRISE CLIMATIQUE MONDIALE	13
1.2 L'ADAPTATION AUX PROFONDES TRANSFORMATIONS MONDIALES	16
1.3 LES TENDANCES CLIMATIQUES À MONT-SAINT-HILAIRE	18
1.4 UNE CRISE PARALLÈLE : LE DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ	22
2. LE PLAN CLIMAT	24
2.1 UN PLAN EN DEUX VOLETS	25
2.2 NOTRE VISION POUR LE PLAN CLIMAT	29
2.3 LES VALEURS DU PLAN CLIMAT	30
2.4 LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION	32
2.5 LA STRUCTURE DU PLAN CLIMAT	33
2.5.1 AXE 1 : DÉCARBONATION	34
2.5.2 AXE 2 : ADAPTATION ET RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	36
2.5.3 AXE 3 : PROTECTION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ	38
2.5.4 AXE 4 (transversal) : ENGAGEMENT	40
2.6 LES ACTIONS EN 7 GRANDS CHANTIERS	42
2.7 NOUS VOYONS L'AVENIR DE MANIÈRE POSITIVE	44
GLOSSAIRE	45
RÉFÉRENCES	47

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CCEDD: Comité consultatif de l'environnement et du développement durable

CMM: Communauté métropolitaine de Montréal

CO₂: Dioxyde de carbone (également appelé gaz carbonique)

GES: Gaz à effet de serre

GIEC: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

MRCVR: Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

OIM: Organisation internationale pour les migrations

OMM: Organisation météorologique mondiale

OMS: Organisation mondiale de la santé

IPBES: Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la

biodiversité et les services écosystémiques

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'éducation,

la science et la culture







PRÉSENTATION DE LA VILLE

Mont-Saint-Hilaire est localisée sur le territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu en Montérégie (MRCVR) et fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

De son emblématique montagne aux berges du Richelieu, la ville de Mont-Saint-Hilaire s'étend sur une superficie totale de 45,4 km² répartie en une mosaïque d'espaces agricoles (33%), boisés (42%) et urbains (25%). La ville fait partie de la région de biosphère du mont Saint-Hilaire depuis 1978, la première désignée par l'UNESCO au Canada.

Le Plan climat s'inscrit dans le contexte où la Ville s'est dotée d'une nouvelle planification stratégique pour conjuguer transition écologique avec équilibre et aménagement urbain. Propulsée par ses valeurs d'audace, de fierté, de bien commun et de civisme, Mont-Saint-Hilaire souhaite devenir un exemple de ville responsable, cohérente et écologique, au service de la collectivité d'ici les cinq prochaines années.

MOT DU MAIRE

durabilité et de responsabilité climatique.

stratégique, ce plan positionne la transition chacun de nos gestes, aussi minimes soientécologique au cœur de nos priorités. Pour ils, ont un impact sur notre environnement. ce faire, nous travaillerons en étroite En agissant maintenant, nous préserverons collaboration avec toute la communauté. notre planète, notre montagne, notre bien-Ensemble, nous instaurerons des mesures être et assurerons un avenir durable pour nos et des politiques concrètes pour favoriser la transition écologique et réduire notre empreinte carbone. Nous préparons déjà un plan d'action ambitieux, mais avec des objectifs atteignables, comme l'entrée en vigueur imminente d'un règlement sur la décarbonation des nouveaux bâtiments.

Chers Hilairemontais Hilairemontaises, la concrétisation ce plan ambitieux reposera toutefois sur notre engagement individuel et collectif. Votre apport citoyen à l'élaboration de ce Plan climat en est la preuve. Vous avez été nombreux et nombreuses à participer à la réflexion avec nous cet été via notre sondage en ligne ou les kiosques d'information dans le cadre de la tournée En route vers la transition, et je vous en remercie. Ensemble, nous relèverons ce grand défi qui façonnera l'avenir de notre ville.

Dans la lutte contre les changements Entre-temps, nous continuons à peaufiner climatiques, le conseil municipal a adopté une notre plan d'action qui vous sera dévoilé au position claire : agir avec détermination face cours des mois à venir. Je remercie d'ailleurs à l'urgence climatique. Nous sommes donc l'équipe du Service de l'aménagement fiers de vous présenter ce premier Plan climat, du territoire et de l'environnement qui y grâce auquel nous nous donnons les moyens travaille ardemment, en collaboration avec le de transformer notre ville en un exemple de comité consultatif de l'environnement et du développement durable (CCEDD).

En corrélation avec notre planification Enfin, rappelons-nous quotidiennement que enfants et les générations futures.

Marc-André Guertin maire de Mont-Saint-Hilaire



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Comme ville, nous sommes déjà engagés à protéger nos milieux naturels et la richesse de notre biodiversité, mais les changements climatiques nous demandent de repenser nos façons de faire pour un plus grand impact dans notre collectivité. Pour le bien commun, nous devons nous engager dans des actions concrètes permettant à la Ville de faire sa part pour les générations actuelles et futures.

Voilà pourquoi je suis reconnaissant du travail qui a été accompli dans ce tout premier Plan climat. Ce dernier dresse le portrait de la réalité de Mont-Saint-Hilaire et définit clairement les enjeux municipaux reliés aux changements climatiques. Il nous permettra de présenter un plan d'action concret et réaliste pour répondre à ces enjeux. Je remercie d'ailleurs le personnel de mon équipe, les membres du conseil municipal ainsi que les citoyennes et les citoyens qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce précieux document. Les objectifs qui y sont présentés en matière d'administration municipale sont ambitieux, mais nécessaires.

Je vous laisse découvrir notre Plan climat et vous en approprier le contenu. Ensemble, nous ferons de grandes choses!

Daniel-Éric St-Onge directeur général de la Ville de Mont-Saint-Hilaire



MOT DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CCEDD)

Le Plan climat de la Ville de Mont-Saint-Hilaire est un projet émanant de citoyens et de citoyennes, certains élus à l'automne 2021. Voici le résultat de ce grand chantier, pierre angulaire de l'engagement des membres du CCEDD et du rigoureux travail de l'administration municipale. C'est maintenant vers vous, membres de la communauté, que l'on se tourne. Vous découvrirez dans ce plan non seulement les engagements de la Ville pour atteindre des objectifs ambitieux et réalistes, mais également les actions que vous pouvez entreprendre pour contribuer à ce projet collectif. Ayons l'audace de prioriser l'action climatique et la préservation de la biodiversité. C'est une responsabilité collective et un devoir qui va avec le privilège de vivre à flanc de montagne et en bord de rivière. Ensemble, agissons pour un futur meilleur. Bonne lecture du Plan climat et, surtout, bon passage à l'action.

Les membres du CCEDD:

- · Mélodie Georget, conseillère municipale et présidente du comité
- David Morin, conseiller municipal
- · Mariève Lafontaine, cheffe de division Environnement, Ville de Mont-Saint-Hilaire
- Chantale Paquin, membre citoyenne
- · Marie-Michèle Aubé, membre experte
- · Joanie Beaulieu, membre citoyenne
- Maëlle Brasselet, stagiaire Connexion Nature, membre experte
- Geneviève Poirier-Ghys, Connexion Nature, membre experte (absente de la photo)
- Marzouk Benali, membre expert
- Thomas Hammond, membre expert
- Marc-Antoine Robert, membre citoyen
- François Deschênes, membre citoyen (absent de la photo)
- Bernard Delorme, membre citoyen
- · Ghislain Pion, membre citoyen
- Antoine Piette, membre citoyen



LE CONTEXTE DU PLAN CLIMAT

Le Plan climat s'inscrit dans un contexte de crise climatique mondiale, conjuguée à une crise de la biodiversité. Ces profondes transformations entraînent des répercussions concrètes auxquelles la population hilairemontaise, au même titre que la population mondiale, devra s'adapter.

UNE CRISE CLIMATIQUE MONDIALE

La notion de «crise climatique» fait référence à une période de changements profonds qui affectent la planète. Elle englobe les phénomènes récents de perturbation climatique observés à l'échelle mondiale ainsi que leurs impacts sur les écosystèmes.

Par ricochet, ces derniers alimentent et aggravent des crises sociales et économiques telles que la crise migratoire ou la crise agricole et alimentaire.

La réponse à la crise climatique est le défi le plus important auquel l'humanité est confrontée.

Les causes de la crise climatique sont variées, mais sont principalement attribuées aux émissions de CO_2 et autres gaz à effet de serre (GES) associées aux activités humaines (transport, production, alimentation, etc.). La déforestation, la dégradation des terres et l'acidification des cours d'eau et des océans y contribuent également.

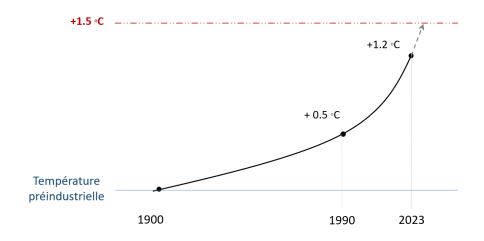
L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère la crise climatique comme la plus grande menace pour la santé humaine en raison, notamment, de l'augmentation des maladies transmissibles, des perturbations anticipées dans tous les milieux (pluies diluviennes, inondations, sécheresses, feux de forêt), ainsi que la déstabilisation des systèmes alimentaires qui en résulte (destruction des cultures, production insuffisante, difficultés d'approvisionnement, etc.).

UN RÉCHAUFFEMENT GLOBAL

L'accumulation de GES dans l'atmosphère entraîne le réchauffement graduel des températures globales. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), une hausse de la température moyenne mondiale de plus de 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle entraînerait progressivement des conséquences graves, voire irréversibles, sur l'ensemble du globe¹.

Pour cette raison, un réchauffement de 1,5°C est considéré comme la limite à ne pas dépasser.

Or, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le plafond de 1,5°C pourrait être dépassé pendant au moins une année avant la fin de la présente décennie². Sans action ambitieuse et immédiate, il est même très probable que le seuil grave de 4°C soit atteint avant la fin du siècle³.



UN RÉCHAUFFEMENT ACCÉLÉRÉ AU QUÉBEC

Le sud du Québec se réchauffe deux fois plus vite que le globe, voire trois fois plus vite pour le nord du Québec. Depuis 1950, la température moyenne s'est réchauffée de 1 à 3 degrés selon les régions, par rapport à l'ère préindustrielle. Il est anticipé que la température moyenne continuera d'augmenter de 3,5 degrés à l'horizon 2050 et même de 6 degrés d'ici 2080⁴.

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2019). Réchauffement planétaire de 1,5°C. Résumé à l'intention des décideurs, résumé technique et foire aux questions https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf.

² Organisation météorologique mondiale (OMM). (2022). De nouveaux records mondiaux de températures attendus ces cinq prochaines années. https://public.wmo.int/fr/medias/communiqu%C3%A9s-de-presse/de-nouveaux-records-mondiaux-de-temp%C3%A9ratures-attendus-ces-cinq

³ World Bank. (2014). Série: Baissez le feu. *The World Bank*. https://www.worldbank.org/en/topic/climatechange/publication/turn-down-the-heat#:~:text=The%20 report%2C%20commissioned%20by%20the,Central%20Asia%20%E2%80%94%20and%20finds%20feedback

⁴ Alberti-Dufort, A., Bourduas Crouhen, V., Demers-Bouffard, D., Hennigs, R., Legault, S., Cunningham, J., Larrivée, C. et Ouranos. (2022). Chapitre 2. Dans F.J. Warren, N. Lulham, D.L. Dupuis et D.S. Lemmen (dir.) Le Canada dans un climat en changement: Le rapport sur les Perspectives régionales, Gouvernement du Canada.



L'ADAPTATION AUX PROFONDES TRANSFORMATIONS MONDIALES

Les changements climatiques amplifient l'intensité et la récurrence des températures et des évènements climatiques extrêmes : chaleurs caniculaires, sécheresses, hausse du niveau des mers, fonte des glaciers, inondations, tempêtes violentes, etc.

UNE SITUATION SANS PRÉCÉDENT

DANS LE MONDE⁵,6

Concentration de CO₂ la plus élevée depuis au moins 2 millions d'années.



Surface de la banquise arctique la plus réduite depuis au moins 1000 ans et recul des glaciers sans précédent depuis au moins 2000 ans.

Montée du niveau des mers la plus rapide depuis au moins 3000 ans.



En 2023, 7 cyclones de catégorie 5 se sont développés, dont au moins un dans chaque océan – une première depuis que des données sont recueillies.

AU QUÉBEC⁷,8

Juillet 2023 est le mois le plus chaud des archives au Québec.



Juin 2023 est le mois le plus sec des 100 dernières années.



2022 a été la 25° année consécutive plus chaude que la normale du 20° siècle.



En 2023, 10 fois plus d'hectares de forêt ont brûlé au Canada qu'au cours de toute une décennie. Le Québec est la province la plus touchée.

⁵ Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2021). Summary for Policymakers. Dans Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M.I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T.K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu, and B. Zhou (dir.), Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/chapter/summary-for-policymakers/

⁶ Brière, F. (2023). Un évènement sans précédent vient de se produire et c'est une mauvaise nouvelle. Météo Média. https://www.meteomedia.com/fr/nouvelles/meteo/previsions/annee-exceptionnelle-de-puissants-cyclones-dans-tous-les-bassins-de-la-terre

⁷ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). (2023a). Faits saillants. https://www.environnement.gouv.qc.ca/climat/faits-saillants/index.htm

⁸ Bergeron, É. (2023, 6 juillet). Dix fois plus d'hectares ont brûlé au Canada en 2023 que sur toute une décennie. *Le Devoir*. https://www.ledevoir.com/environne-ment/794141/dix-fois-plus-d-hectares-ont-brule-au-canada-en-2023-que-sur-toute-une-decennie

MONT-SAINT-HILAIRE, POSSIBLE TERRE D'ACCUEIL

Les conséquences des changements climatiques ne se manifestent pas de manière équivalente sur l'ensemble du globe. Au fur et à mesure que les températures se réchauffent, des portions entières de certains pays risquent de ne plus être propices à la vie humaine, alors que d'autres, comme le sud du Québec, verront se développer un climat différent.

La transformation du climat devient un moteur de migration très important, touchant potentiellement 200 millions de personnes d'ici 2050, voire plus selon les scénarios étudiés⁹.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime que plus d'un milliard de personnes seront exposées à la montée des eaux, aux inondations récurrentes, aux sécheresses et autres conséquences graves des changements climatiques¹⁰. De plus, la ceinture équatoriale du globe pourrait connaître des températures si chaudes que les seuils de chaleur potentiellement mortelle seraient dépassés plus de la moitié de l'année, ce qui les rendrait pratiquement inhabitables¹¹.

Bien que le nombre réel de migrants climatiques qui pourraient s'établir à Mont-Saint-Hilaire soit impossible à prédire, il est essentiel de prévoir un développement urbain réfléchi qui conjugue la protection des milieux naturels avec la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

Le sud du Québec pourrait, dans un tel contexte, devenir une terre d'accueil pour les migrants climatiques, avec un impact potentiel à la hausse sur les croissances démographiques québécoise et hilairemontaise.

⁹ International Organization for Migration (IOM). (2008). Migration and Climate Change. IOM Migration series, no 31.

¹⁰ International Organization for Migration (IOM). (2022). Climate change and future human mobility. Evidence summary. https://www.migrationdataportal.org/resource/iom-global-data-institute-brief-climate-change-and-mobility

¹¹ Mora, C.; Dousset, B; Caldwell, I.R; Powell F; Geronimo R.C; Bielecki, C.R; Counsel, C.W.W; Dietrich, B.S; Johnston, E.T; Louis, L.V; Lucas, M.P; McKenzie, M.M; Shea, A.G; Tseng, H; Giambelluca, T.W; Leon, L.R; Hawkins, E; Trauernicht, C. (2017). Global risk of deadly heat. *Nature Climate Change*, 7, 501-507. https://www.nature.com/articles/nclimate3322.epdf?sharing_token=XXR7ERAL7fXf-1tOzW8tldRgNOjAjWel9jnR3ZoTvOP1ZmqVLxKfxqQX-KqJzVRLBBVboAWW8gu7iH3qRb-NOyrogCuVr96QJqRX4hirlOMfRIT7tSirSYp3yd71tKdvf7akUX8hKYgF1lXzijvaB_eFCRPetOTP-bssueiuiwxhlvaTy9Tgvx-fDwXKdvJ

LES TENDANCES CLIMATIQUES À MONT-SAINT-HILAIRE

À Mont-Saint-Hilaire comme partout, les changements climatiques provoquent une hausse générale de la température et amplifient l'intensité et la récurrence des évènements climatiques extrêmes. Chaque saison sera influencée de manière légèrement distincte.



Des hivers plus chauds, avec une augmentation des précipitations liquides et une hausse des évènements de gel-dégel. Une réduction des précipitations sous forme de neige et une diminution importante de la période hivernale.

Des printemps plus chauds, avec une hausse des évènements de chaleur plus fréquents, intenses et de longue durée, des pluies extrêmes (fréquence, intensité) et des sécheresses plus longues et sévères, causant notamment une baisse du niveau de l'eau des ruisseaux et cours d'eau (étiage).





Des étés plus chauds, avec une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des périodes de canicules et de pluies extrêmes, ainsi qu'une hausse de la durée et de la sévérité des sécheresses et des étiages.

Des *automnes* également plus chauds, avec davantage d'épisodes de pluies extrêmes et une hausse de la durée et de la sévérité des sécheresses et des étiages.



LES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES

La manifestation ou la fréquence des évènements climatiques les plus extrêmes, tels que des tornades, des incendies de forêt, des inondations, du verglas ou autres catastrophes naturelles sont impossibles à prédire avec précision.

Il faut considérer la possibilité qu'ils se manifestent plus fréquemment et plus intensément et se préparer en conséquence.

LES RÉPERCUSSIONS CONCRÈTES SUR NOTRE ENVIRONNEMENT DE VIE

Les changements climatiques entraînent des répercussions tangibles sur notre environnement de vie, avec des implications majeures dans différents domaines¹²:



¹² Alberti-Dufort, A., Bourduas Crouhen, V., Demers-Bouffard, D., Hennigs, R., Legault, S., Cunningham, J., Larrivée, C. et Ouranos. (2022). Chapitre 2. Dans F.J. Warren, N. Lulham, D.L. Dupuis et D.S. Lemmen (dir.). Le Canada dans un climat en changement: Le rapport sur les Perspectives régionales. Gouvernement du Canada.







Léger Marketing. (2023). Génération Z et milléniaux, découvrez leur point de vue sur leur emploi, leurs finances et leur avenir. https://legermarketing.wpengine-powered.com/wp-content/uploads/2023/09/Rapport-Etude-Jeunesse-imaginee-par-Leger-2023.pdf

UNE CRISE PARALLÈLE: LE DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ

Le déclin de la biodiversité fait référence à la perte continue de diversité biologique à l'échelle mondiale. Selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), les activités humaines sont les principaux moteurs de la perte de la biodiversité par la destruction des habitats (extraction des ressources naturelles, agriculture ou développement urbain) et la contamination (utilisation de pesticides, réduction de la qualité de l'eau, etc.).

Le Québec n'échappe pas au déclin de la biodiversité. Du côté des espèces fauniques historiquement présentes sur le territoire, 11 ont officiellement disparu et 194 sont considérées en statut précaire, desquelles 41 sont «menacées», c'est-à-dire que leur disparition est appréhendée¹⁴. De plus, 86 espèces floristiques sont considérées comme menacées par le gouvernement provincial en 2023¹⁵.



Cette crise est inquiétante puisque l'appauvrissement de la diversité biologique entraîne le déséquilibre des écosystèmes et réduit leur capacité à offrir des services écologiques essentiels à la vie sur terre. Sur 18 catégories de services écologiques qui offrent un avantage aux humains, tels que la pollinisation, la production d'oxygène, la séquestration du carbone et la filtration de l'eau, 14 sont en déclin depuis 1970¹⁶. Leur perte menace la sécurité alimentaire, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la santé humaine.

¹⁴ Vieira, S. (2022, 21 avril). Le dangereux déclin de la biodiversité. Le Devoir. https://www.ledevoir.com/documents/special/22-04-biodiversite/index.html

¹⁵ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs. (2023b). Liste des espèces floristiques désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être. https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-designees-susceptibles/index.htm

¹⁶ Diaz, S; Settele, J et Brondizio, E. (2019). Résumé à l'intention des décideurs du rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, serfic/urbain\$/DOSSIER%20ADMINISTRA-TIF/2350%20-%20ENVIRONNEMENT/POLITIQUES%20ET%20PLAN%20D'ACTION/(en%20cours)%20-%20Plan%20Climat/2.%20Volet%20adaptation/ipbes_7_10_add.1_fr.pdf

L'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA BIODIVERSITÉ

Les changements climatiques ont un impact significatif sur la biodiversité à l'échelle mondiale. Les températures plus élevées, les précipitations irrégulières et les événements météorologiques extrêmes affectent profondément les écosystèmes et les espèces qui en dépendent.

Les espèces fauniques comme floristiques adaptées à des conditions spécifiques voient leurs habitats se dégrader ou disparaître. Elles sont ainsi forcées de s'adapter rapidement ou de migrer vers des zones plus favorables. Les changements climatiques risquent de perturber les cycles de reproduction et de migration des espèces.

Les changements climatiques peuvent également créer un contexte favorable à l'arrivée massive d'espèces exotiques envahissantes.



Une espèce exotique envahissante (EEE) est un végétal, un animal ou un micro-organisme (virus, bactérie ou champignon) introduit hors de son aire de répartition naturelle, qui colonise de nouveaux sites ou de nouvelles régions à un rythme rapide et qui peut former des populations dominantes. Son établissement et sa propagation peuvent constituer une menace pour l'environnement, l'économie ou la société¹⁷.

¹⁷ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (2023c). Espèces exotiques envahissantes. https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp

LE PLAN CLIMAT

LA VILLE TIRE UN CONSTAT CLAIR DU CONTEXTE
DE CRISE CLIMATIQUE ACTUEL:

NOUS DEVONS AGIR.

•

Le Plan climat de la Ville de Mont-Saint-Hilaire fait office de ligne directrice de toutes les actions climatiques municipales. Ses objectifs sont ambitieux et, pour les atteindre, il est essentiel de soutenir la population hilairemontaise dans la nécessaire transformation de ses habitudes. En travaillant ensemble, nous pourrons ainsi préserver notre qualité de vie exceptionnelle.

UN PLAN EN DEUX VOLETS

ADMINISTRATIF

Le volet administratif précise les actions à réaliser à l'échelle de l'administration municipale (fonctionnaires, services municipaux, bâtiments, sous-traitance, etc.).

COLLECTIF

Le volet collectif identifie les actions que la Ville peut mettre en place pour soutenir l'action climatique de sa collectivité, autrement dit, de sa population, des commerces, des industries, des institutions et autres.

UNE PERFORMANCE ÉVALUÉE

Chaque action intégrée au plan d'action est associée à au moins un indicateur de performance et à une date d'échéance. Annuellement, ces indicateurs permettront d'évaluer l'efficacité et la réussite des actions, tout en assurant une reddition de comptes complète.

La Ville s'engage à tenir régulièrement la population au courant de l'avancement des efforts collectifs par l'entremise de ses outils de communication (site Web, bulletin *Horizon*, médias sociaux, etc.).

En 2026, le Plan climat sera revu et les actions ajustées au besoin afin d'assurer l'atteinte des objectifs fixés à l'horizon 2030.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement est au cœur des préoccupations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire depuis déjà de nombreuses années.



1958

Don du Brigadier Andrew Hamilton Gault à l'Université McGill du mont Saint-Hilaire à des fins de conservation à perpétuité, ce qui a permis de maintenir jusqu'à aujourd'hui une montagne intacte avec une très forte valeur écologique. La réserve naturelle Gault représente 23 % du territoire de Mont-Saint-Hilaire.



Crédit: William Prince-Dufort

1978

Reconnaissance du territoire comme Région de la biosphère de l'UNESCO

1997

Première acquisition par la Ville de Mont-Saint-Hilaire d'un milieu naturel à des fins de conservation à perpétuité qui deviendra le « parc de conservation de la Falaise-de-Dieppe »



Crédit: Julie Pelletier

2004

Émission de recommandations du comité du périmètre de la montagne afin de favoriser la conservation du milieu naturel de la montagne et de sa périphérie en harmonisant son aménagement du territoire

2006

Création de la 1^{re} réserve naturelle en milieu privé et fondation du comité consultatif de l'environnement et du développement durable (CCEDD)

2010

Production d'un premier bilan GES



Entrée en vigueur du plan d'urbanisme durable

2020

Adoption de la Politique de développement durable 2020-2022

2021

Adoption de la Politique ville nourricière 2021-2025

2022

Inauguration du sentier du piémont, rendu possible grâce à l'acquisition et la protection depuis 25 ans d'une quinzaine de propriétés totalisant 51 hectares de milieux boisés

2023

Adoption du Plan climat





MONT-SAINT-HILAIRE EN ACTION

La Ville de Mont-Saint-Hilaire est déjà résolument engagée dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques :

- La protection par différents outils de conservation (légaux, réglementaires ou via l'acquisition à des fins de conservation) de 1813 hectares de milieux naturels (soit 41% du territoire) entre 1958 et 2023;
- L'engagement à planter 10 000 arbres entre 2022 et 2025, desquels 5 775 ont été plantés en 2022 et 2023;
- La protection de la qualité de l'eau de surface, notamment par l'adoption d'une cible « O surverse », la correction des raccordements inversés et la mise aux normes des installations septiques;
- · L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments municipaux, notamment la bibliothèque Armand-Cardinal et le Centre aquatique;
- · L'électrification graduelle de la flotte de véhicules de la Ville;
- · L'adhésion de la Ville au programme Partenaires dans la protection du climat coordonné par la Fédération canadienne des municipalités et ICLEI Canada;
- La formation d'un comité interne de lutte et d'adaptation aux changements climatiques constitué de membres du personnel de la Ville;
- La formation du personnel et des membres du conseil municipal sur les questions climatiques.



NOTRE VISION POUR LE PLAN CLIMAT

Le Plan climat 2024-2030 et son plan d'action découlent d'un travail collaboratif de longue haleine. D'une part, la rigueur du contenu s'appuie sur une revue de la littérature scientifique et de la littérature grise (documents produits par l'enseignement supérieur et la recherche, les ONG, les associations, etc.). D'autre part, le réalisme des actions s'inspire des opinions, des préoccupations et des intérêts du personnel de la Ville et de la population hilairemontaise.

La Ville souhaite se positionner comme leader en matière d'action climatique et inspirer la communauté par l'exemple. Le succès du Plan climat reposera ensuite sur l'engagement soutenu de tous les acteurs sociaux et partenaires de la Ville: la population, les industries, les commerces et institutions (ICI) et les secteurs d'activité divers (agricole, alimentaire, énergétique, etc.). En additionnant les gestes de chacun, nous développerons notre capacité d'adaptation commune face aux changements climatiques.

DES SOLUTIONS AXÉES SUR LA NATURE

En plus de miser avec force sur la décarbonation, la Ville priorise les solutions axées sur la nature pour favoriser la résilience de son territoire face aux changements climatiques et protéger sa biodiversité. Les solutions axées sur la nature «tirent parti de la nature et de la puissance des écosystèmes sains pour protéger les personnes, optimiser les infrastructures et préserver un avenir stable et bio-divers¹⁸ ».

Par exemple, la protection des milieux naturels permet de tirer des bénéfices liés à l'environnement, à l'économie et au bien-être humain en raison des nombreux services écologiques qu'ils offrent. Les arbres filtrent et rafraîchissent l'air ambiant, les milieux humides séquestrent le carbone et les milieux naturels procurent un habitat à une multitude d'espèces végétales et animales. Certaines d'entre elles, comme les pollinisateurs, sont essentielles, notamment à la production alimentaire.

¹⁸ Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). (2016). Nature-base Solutions to address global societal challenges. https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf

LES VALEURS DU PLAN CLIMAT

OPTIMISME ET PROACTIVITÉ

L'optimisme aide à voir une situation sous un angle positif et favorise ainsi l'atteinte d'objectifs ambitieux. La proactivité qualifie une attitude dynamique et une action généralement réalisée avec anticipation. Ainsi, optimisme et proactivité composent un duo gagnant pour une action climatique forte. Ensemble, ces deux valeurs poussent à l'innovation, à la créativité et à la collaboration, des aspects essentiels pour une progression audacieuse vers l'atteinte des objectifs du Plan climat.

ENGAGEMENT ET COLLABORATION

Pour atteindre ses objectifs, la Ville de Mont-Saint-Hilaire appelle à un engagement fort et à une contribution soutenue de la part de sa population.

Relever les défis climatiques anticipés pour protéger la qualité de vie des citoyens et des citoyennes représente un défi de taille. De ce fait, une approche collaborative aux échelles individuelle, municipale, régionale, nationale et internationale est indispensable pour réagir à cette crise.

¹⁹ Organisation des Nations Unies (ONU). (2021). L'accès à un environnement sain est déclaré droit de l'homme. https://news.un.org/fr/story/2021/10/1105902

²⁰ Centre québécois du droit de l'environnement. (2023). Le droit à un environnement sain. https://www.cqde.org/fr/sinformer-nouvelle/droit-environnement-sain/#:~:text=Au%20Qu%C3%A9bec%2C%20le%20droit%20%C3%A0%20un%20environnement%20sain,un%20environnement%20sain%20et%20respectueux%20de%20la%20biodiversit%C3%A9%C2%BB

ÉQUITÉ

L'équité se trouve au cœur de nos priorités, car nous sommes conscients que la crise climatique n'affecte pas chaque personne de la même manière. En effet, chacun et chacune possède des capacités d'adaptation et de lutte différentes face à cette crise. Ainsi, nous tiendrons toujours compte des enjeux d'équité dans le choix des mesures mises en place pour la transition écologique.

La notion d'équité face à la crise climatique vise à soutenir le droit à un environnement sain, imbriqué dans certains articles de loi. Le 8 octobre 2021, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 48/13 reconnaissant que l'accès à un environnement sain, propre et durable représente un droit humain¹⁹. Au Québec, le droit à un environnement sain est consacré depuis 2006 à l'article 46.1 de la Charte des droits et libertés de la personne²⁰.



LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Le Plan climat a été développé selon une approche rigoureuse et adaptée à la situation de Mont-Saint-Hilaire. Les principales étapes sont présentées ci-dessous.

ÉTAPE 1

Analyse de l'état de la situation à Mont-Saint-Hilaire: bilan GES, identification des principales vulnérabilités face aux changements climatiques, état des milieux naturels sur le territoire, etc.

ÉTAPE 2

Identification des cibles pour soutenir une action climatique à Mont-Saint-Hilaire : réduire nos émissions de GES, s'adapter aux changements climatiques et protéger la nature qui nous entoure.

ÉTAPE 3

Tenue de moments publics auprès des citoyennes et des citoyens et rencontres de travail avec l'ensemble des membres de l'administration municipale.

ÉTAPE 4

Élaboration collaborative du plan d'action. Parties impliquées : représentants et représentantes des services municipaux, membres citoyens du CCEDD, conseil municipal.

LA STRUCTURE DU PLAN CLIMAT

Les actions visent à répondre aux enjeux critiques de 4 axes thématiques.

ADMINISTRATIF

COLLECTIF

AXE 1: DÉCARBONATION pour réduire les GES à long terme

AXE 2: ADAPTATION ET RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES pour réduire les impacts des changements climatiques sur la population hilairemontaise

AXE 3: PROTECTION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ pour protéger la nature qui nous entoure et favoriser sa résilience

AXE 4: ENGAGEMENT



DÉCARBONATION

La décarbonation fait référence au fait de réduire progressivement les émissions de GES. L'une des principales façons d'y parvenir est de limiter durablement le recours aux énergies fossiles (notamment pétrole et combustibles gazeux).

La décarbonation est le seul moyen à notre portée pour LUTTER contre les changements climatiques. Une action forte et décisive en faveur de la décarbonation du territoire de Mont-Saint-Hilaire contribue à l'atteinte de l'objectif international visant à maintenir le réchauffement global sous la barre de 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle.

QUELLE EST LA CIBLE VISÉE?

La cible de décarbonation établie pour le territoire de Mont-Saint-Hilaire est fondée sur l'inventaire des émissions de GES produit en 2023, sur la base des données de l'année 2021.

D'ici 2030:

Pour l'administration municipale, la réduction de 40 % des émissions de GES par rapport à l'année de référence 2021

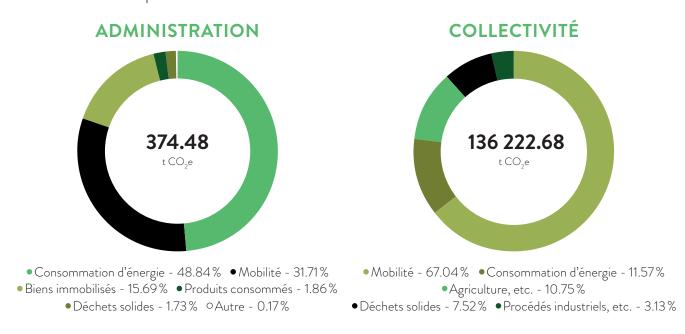
Pour la **collectivité**, la réduction de 40 % des émissions de GES par rapport à l'année de référence 2021

Au plus tard en 2050:

L'atteinte de la carboneutralité

··· LES PRINCIPALES SOURCES ··· DE GES À MONT-SAINT-HILAIRE

Le bilan des GES émis en 2021 montre que la majorité des émissions proviennent des secteurs de la consommation d'énergie (principalement pour l'alimentation énergétique des bâtiments, soit le chauffage, l'éclairage, etc.) et du transport, tant pour le volet administratif que pour le volet collectif. La gestion des déchets est quant à elle un champ d'action essentiel pour le volet collectif.



LES CHAMPS D'ACTION À PRIVILÉGIER

À court terme, l'atteinte de la cible de réduction des émissions de GES requiert des actions ambitieuses dans les domaines de:



l'alimentation et l'efficacité énergétique de tous les bâtiments



la transformation globale des modes de transport



l'agriculture durable



la révision en profondeur des modes de consommation



De plus, la réalisation d'actions d'envergure en plantation d'arbres permettra de soutenir les efforts de décarbonation grâce à leurs effets complémentaires de séquestration du carbone.



ADAPTATION ET RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous en sommes de plus en plus conscients : les impacts des changements climatiques se font déjà ressentir.

Les collectivités doivent impérativement déployer des stratégies pour s'y adapter et ainsi mieux faire face aux conséquences négatives anticipées (sécheresses, pluies diluviennes, feux de forêt, évènements climatiques extrêmes, perturbation des systèmes alimentaires, etc.).

La mise en place des mesures d'adaptation ne traduit en aucun cas une certaine forme de démission par rapport à la lutte contre les émissions de GES. L'adaptation répond aux impacts des changements climatiques actuels et futurs, inévitables en raison des GES déjà émis dans l'atmosphère.



LES CHAMPS D'ACTION À PRIVILÉGIER

Les actions des prochaines années doivent aider l'administration municipale et la population à se préparer aux impacts attendus des changements climatiques. D'ici 2030, les principaux champs d'action ciblés sont:



La multiplication des refuges de fraîcheur et la déminéralisation du tissu urbain (réduire la quantité d'asphalte, par exemple)



La protection et la restauration des milieux naturels pour assurer le maintien des services écologiques qu'ils offrent



La gestion optimale de l'eau afin d'assurer sa disponibilité en quantité et en qualité



La documentation plus poussée de certaines vulnérabilités territoriales (tels que secteurs à risque face aux possibles incendies de forêt, secteurs à risque de mouvements de sols accrus, infrastructures vulnérables, etc.)



L'adaptation des bâtiments à la nouvelle réalité climatique (air climatisé, capacité de portance des toits, solidité des fondations, etc.)



La protection et l'amélioration des accès publics aux plans d'eau et aux milieux boisés



Le maintien d'une zone agricole dynamique qui contribue à la protection de l'environnement



La santé de la population (périodes d'allergies plus longues, arrivée de vecteurs de nouvelles maladies, écoanxiété, etc.)



PROTECTION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ

La ville de Mont-Saint-Hilaire abrite sur son territoire des milieux naturels riches et diversifiés. Les 1 826 hectares de milieux forestiers, les quelques 190 hectares de milieux humides et les 100 km de cours d'eau confèrent un cadre de vie exceptionnel et offrent de nombreux services écologiques essentiels.

Le mont Saint-Hilaire, emblématique dans la région, est un massif forestier de très haute valeur écologique. Il fait partie des 13 plus grands blocs de forêt encore intacte de la région écologique du domaine de l'érablière à caryer, un domaine bioclimatique qui couvre le sudouest de la province. La montagne est recouverte d'une vieille forêt très peu perturbée, dont certains érables atteignent l'âge vénérable de 400 ans²¹.

D'autres milieux naturels boisés, souvent riches en milieux humides, se retrouvent au pied de la montagne et abritent une belle diversité d'animaux, d'insectes et de plantes. Quelques friches, essentielles à la survie de plusieurs espèces, ont également été préservées au fil du temps. La canopée urbaine, incluant la montagne, couvre 49,4% du territoire de la ville.

Or le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire est à la fois urbanisé et très agricole. Une perte de connectivité est notée entre les milieux naturels, avec des conséquences négatives pour la faune et la flore qui ne peut migrer pour s'adapter aux changements climatiques.

La biodiversité hilairemontaise façonne un paysage remarqué.







²¹ Réserve naturelle Gault. (2023). Histoire naturelle. Université McGill. https://gault.mcgill.ca/fr/la-reserve/detail/histoire-naturelle/#:~:text=Le%20mont%20 Saint%2DHilaire%20fait,de%20l'Am%C3%A9rique%20du%20Nord.

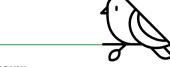
UNE BIODIVERSITÉ À PROTÉGER

Le territoire de Mont-Saint-Hilaire abrite plusieurs espèces menacées, vulnérables et susceptibles d'être menacées de disparition:



Poissons:

- · Chevalier cuivré (Moxostoma hubbsi)
- Chevalier de rivière (Moxostoma carinatum)
- Fouille-roche gris (Percina copelandi)
- Dard de sable (Ammocrypta pellucida)
- Mené d'herbe (Notropis bifrenatus)
- Elliptio à dents fortes (Elliptio crassidens)



Oiseaux:

- Martinet ramoneur (Chaetura pelagica)
- Faucon pèlerin (Falco peregrinus)
- Pygargue à tête blanche (Haliaeetus leucocephalus)



Reptiles et amphibiens:

· Couleuvre tacheté (Lampropeltis triangulum)



Chauve-souris (5 espèces)



Insectes:

Monarque (Danaus plexippus)



Plantes:

- Noyer cendré (Juglans cinerea)
- Sanguinaire du Canada (Sanguinaria canadensis)
- Caryer ovale (Carya ovata)
- Aulne tendre (Alnus serrulata)
- Matteuccie fougère à l'autruche d'Amérique (Matteuccia struthiopteris var. pensylvanica)



- La protection et la restauration des refuges de biodiversité et des habitats des espèces en péril (milieux naturels de tous types);
- · L'assainissement de l'eau et la réduction des sources de contamination;
- · La protection du couvert forestier;
- Le verdissement du tissu urbain et la restauration d'habitats fauniques (par exemple des aménagements favorables aux pollinisateurs, la plantation d'arbustes nourriciers favorables aux oiseaux, etc.).



Le quatrième et dernier axe du Plan climat constitue la clé pour l'atteinte des objectifs fixés dans son plan d'action. Cet axe réfère à l'engagement des membres de l'administration municipale et de l'ensemble de la population.

Engagement de l'administration municipale: l'action climatique doit s'intégrer aux processus mêmes des activités de l'administration municipale. Pour ce faire, tous les fonctionnaires municipaux s'engagent activement en faveur de l'atteinte des objectifs du présent Plan climat.

Engagement collectif: l'ampleur du défi qui se dresse devant nous doit être perçu comme une motivation à agir. La contribution et la mobilisation de toutes et de tous – institutions, commerces et industries, agriculteurs et agricultrices, artistes et tout type d'organisme – sont essentielles face à la double crise climatique et de la biodiversité.



LES ACTIONS À PRIVILÉGIER

L'engagement, transversal à l'ensemble des axes du Plan climat, se base sur la mobilisation, la formation et l'information, ainsi que sur le soutien à l'action du personnel municipal et de l'ensemble de la population.

Plus précisément, les actions à mettre en place sont :

- Des campagnes de communication sur des actions climatiques concrètes (comportements en mobilité, consommation, économie d'eau, etc.);
- La formation continue du personnel de l'administration municipale et de la collectivité sur les changements climatiques et les modes d'adaptation à privilégier;
- L'intégration des enjeux de lutte et d'adaptation aux changements climatiques dans les processus de prise de décision et les activités de l'administration municipale;
- La création de groupes de discussion et de travail pour l'identification des actions à mettre en place et la recherche de solutions;
- L'organisation de moments publics impliquant la collectivité dans des actions favorables à la lutte et à l'adaptation aux changements climatiques, ainsi qu'à la préservation de la biodiversité;
- L'implantation de mesures pour transformer en moteur d'action l'écoanxiété vécue par l'ensemble de la population, mais particulièrement par les jeunes générations.

D'autres actions seront également mises en place, telles que la révision du cadre réglementaire et l'implantation de mesures écofiscales visant à inciter la collectivité à changer ses habitudes.

LES ACTIONS EN **7 GRANDS CHANTIERS**

Les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans chaque axe thématique du Plan climat peuvent se recouper. Par exemple, la plantation d'arbres permet à la fois de répondre à des enjeux de décarbonation, d'adaptation aux changements climatiques et de protection de la biodiversité.

Pour éviter la répétition d'un axe à l'autre, l'action climatique est structurée en 7 grands chantiers thématiques et transversaux.



FAVORISER LA TRANSITION VERS LA DÉCARBONATION DES BÂTIMENTS ET LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Ce chantier cible les bâtiments de la Ville et les bâtiments privés (maisons, commerces, industries et institutions). Il préconise le choix d'énergies vertes et non émissives de GES pour l'alimentation énergétique, en plus de viser une réduction de la consommation d'énergie.



SE DÉPLACER AUTREMENT

Les véhicules à essence émettent 67% des émissions de la collectivité. Ce chantier cherche à transformer les habitudes de déplacement pour notamment réduire au minimum l'utilisation de l'auto-solo.



FAVORISER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Les changements climatiques influent sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé: air pur, eau potable, nourriture en quantité suffisante, sécurité du logement. Ce chantier cherche à assurer une préparation adéquate face à divers changements associés au climat, comme la sécurité en cas d'évènements climatiques extrêmes, la hausse de maladies (tiques) ou l'augmentation des allergies. Il traite aussi de la santé mentale, touchant aux enjeux d'écoanxiété et d'éventuels chocs post-traumatiques.







LES MILIEUX NATURELS



Ce chantier est particulièrement axé sur la nature. Il vise à planter des arbres, à protéger les milieux naturels et à restaurer la biodiversité sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de bénéficier au maximum des services écologiques offerts par dame nature.



CONSOMMER SOBREMENT ET LOCALEMENT

Ce chantier s'attaquera à la surconsommation, au gaspillage alimentaire, au manque de valorisation des produits et à la gestion déficiente des matières résiduelles, responsables d'une part notable des émissions de GES de la collectivité.



FAVORISER UNE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU

Ce chantier tient compte de l'eau sous toutes ses formes: eau potable, de surface, souterraine et de ruissellement. Les actions visent particulièrement à protéger la qualité et à conserver les quantités d'eau disponible.



6

HARMONISER CROISSANCE URBAINE ET PROTECTION DU TERRITOIRE

Le territoire de Mont-Saint-Hilaire présente une mosaïque de milieux naturels, de terres agricoles et d'espaces urbanisés. Ce chantier vise à protéger la diversité de milieux naturels et la zone agricole productive tout en optimisant la croissance à l'intérieur du périmètre urbain. Il vise également à répondre aux questions d'accessibilité et d'abordabilité des logements et de croissance démographique.

NOUS VOYONS L'AVENIR DE MANIÈRE POSITIVE

À l'heure actuelle, les résidentes et les résidents de Mont-Saint-Hilaire jouissent d'un environnement exceptionnel.

En tant que population privilégiée, nous avons la responsabilité d'agir de manière exemplaire en matière d'action climatique. Les actions individuelles et même celles réalisées à l'échelle municipale peuvent parfois sembler petites devant les efforts nécessaires à l'échelle planétaire. Toutefois, les efforts et les progrès réalisés dans notre ville contribueront à l'effort collectif actuellement requis. Ils pourront aussi encourager d'autres villes et communautés à se mobiliser et à prendre des mesures similaires pour lutter contre les changements climatiques et s'adapter à leurs effets.

Malgré les défis qui se dressent devant nous, nous voyons l'avenir de manière positive et avons hâte de démarrer ces grands chantiers avec vous!



GLOSSAIRE

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES: «Ensemble d'initiatives et de mesures prises pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des systèmes naturels et humains aux effets réels ou prévus des changements climatiques. » (Ouranos, s.d.)

BIODIVERSITÉ: « Ensemble des gènes, des espèces et des écosystèmes d'une région ou d'un milieu naturel donnés. » (Bureau de normalisation du Québec [BNQ], 2003)

CANOPÉE URBAINE: Superficie occupée par la couverture procurée par la cime des arbres.

COUVERT FORESTIER: Ensemble formé par les cimes des arbres d'une forêt.

CRISE CLIMATIQUE: «La crise climatique désigne l'ensemble des phénomènes récents de transformation du climat de la planète, notamment sous l'effet du réchauffement climatique, ainsi que la façon dont ces transformations perturbent et dégradent les écosystèmes». (Youmatter, 2023)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Variations à long terme de la température et des modèles météorologiques. Ces changements peuvent être mesurés par des modifications de température, de précipitations et de vent, notamment.

DÉCARBONATION: « Mise en place de mesures et de techniques visant à limiter les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre. » (Office québécois de la langue française, 2021)

ETIAGE: Niveau annuel moyen des basses eaux d'un cours d'eau. (Office québécois de la langue française, 1990)

MILIEU NATUREL: Milieu dans lequel l'environnement paysager, la biodiversité et les processus écologiques n'ont pas été altérés de manière permanente ni à long terme par les activités humaines, qui maintient sa capacité de se régénérer et où la présence humaine ne modifie par le paysage de manière importante ni ne le domine. (Bureau de la normalisation du Québec, 2003).

PÉRIMÈTRE URBAIN: Correspond «aux limites urbanisées et de son extension future de l'habitat de type urbain.» (Données Québec, 2023)

RÉSILIENCE ÉCOLOGIQUE: Capacité d'un écosystème, d'un habitat, d'une population ou d'une espèce à retrouver un fonctionnement et un développement normaux après avoir subi une perturbation importante. (Officie québécois de la langue française, 2009)

RESTAURATION: Opération visant à remettre dans un état proche de son état d'origine un écosystème terrestre ou aquatique altéré ou détruit généralement par l'action de l'humain. (Office québécois de la langue française, 2018)

SERVICE ÉCOLOGIQUE: «Avantage matériel ou immatériel que l'[humain] retire des écosystèmes.» (Commission d'enrichissement de la langue française, 2013)

SOLUTIONS AXÉES SUR LA NATURE: «Actions visant à protéger, gérer durablement et restaurer les écosystèmes naturels et modifiés, qui répondent aux défis de la société de manière efficace et adaptative tout en bénéficiant aux personnes et à la nature.» (Union internationale pour la conservation de la nature [UICN], s.d.)

TISSU URBAIN: «Mode d'organisation de l'espace urbanisé qui comprend, outre l'ensemble des constructions de toute nature et de leurs dessertes, une réalité spatiale (un habitat, un réseau de rues, de jardins...) et un espace fonctionnel où des personnes vivent, se meuvent, fabriquent et consomment des richesses.» (Office québécois de la langue française, 1994)

RÉFÉRENCES

- Alberti-Dufort, A., Bourduas Crouhen, V., Demers-Bouffard, D., Hennigs, R., Legault, S., Cunningham, J., Larrivée, C. et Ouranos. (2022). Chapitre 2. Dans F.J. Warren, N. Lulham, D.L. Dupuis et D.S. Lemmen (dir.) Le Canada dans un climat en changement : Le rapport sur les Perspectives régionales (éd.); Gouvernement du Canada.
- Bergeron, É. (2023, 6 juillet). Dix fois plus d'hectares ont brûlé au Canada en 2023 que sur toute une décennie. Le Devoir. https://www.ledevoir.com/environnement/794141/dix-fois-plus-d-hectares-ont-brule-au-canada-en-2023-que-sur-toute-une-decennie
- Brière, F. (2023). Un évènement sans précédent vient de se produire et c'est une mauvaise nouvelle. Météo Média. https://www.meteomedia.com/fr/nouvelles/meteo/previsions/annee-exceptionnelle-de-puissants-cyclones-dans-tous-les-bassins-de-la-terre
- Bureau de normalisation du Québec (BNQ). (2003). Biodiversité. Grand dictionnaire terminologique. Office québécois de la langue française. https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8357459/biodiversite
- Bureau de normalisation du Québec (BNQ). (2003). Milieu naturel. Grand dictionnaire terminologique. Office québécois de la langue française. https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8357454/milieu-naturel
- Centre québécois du droit de l'environnement. (2023). Le droit à un environnement sain. https://www.cqde.org/fr/sinformer-nouvelle/droit-environnement-sain/#:~:text=Au%20Qu%C3%A9bec%2C%20le%20droit%20%C3%A0%20un%20environnement%20sain,un%20environnement%20sain%20et%20respectueux%20de%20la%20biodiversit%C3%A9%C2%BB
- Commission d'enrichissement de la langue française. (2013). Service écosystémique. Grand dictionnaire terminologique. Office québécois de la langue française. https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26540328/service-ecosystemique
- Diaz, S; Settele, J et Brondizio, E. (2019). Résumé à l'intention des décideurs du rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. serfic/urbain\$/DOSSIER%20ADMINISTRATIF/2350%20-%20ENVIRONNEMENT/POLITIQUES%20ET%20PLAN%20D'ACTION/(en%20cours)%20-%20Plan%20Climat/2.%20Volet%20adaptation/ipbes_7_10_add.1_fr.pdf
- Données Québec. (2023). Périmètre urbain. https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/perimetre-urbain-longueuil

- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2019). Réchauffement planétaire de 1,5°C. Résumé à l'intention des décideurs, résumé technique et foire aux questions. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf
- International Organization for Migration (IOM). (2008). Migration and Climate Change. IOM Migration series, no 31.
- International Organization for Migration (IOM). (2022). Climate change and future human mobility. Evidence summary. https://www.migrationdataportal.org/resource/iom-global-data-institute-brief-climate-change-and-mobility
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2021). Summary for Policymakers. Dans Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M.I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T.K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu, and B. Zhou (dir.), Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/chapter/summa-ry-for-policymakers/
- Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). (s.d.). Solutions fondées sur la nature. https://www.iucn.org/fr/notre-travail/solutions-fondees-sur-la-nature
- Léger Marketing. (2023). Génération Z et milléniaux, découvrez leur point de vue sur leur emploi, leurs finances et leur avenir. https://legermarketing.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2023/09/Rapport-Etude-Jeunesse-imaginee-par-Leger-2023.pdf
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (s.d.). Espace vert. https://www.mamh. gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/finance-ment-et-maitrise-fonciere/contribution-aux-fins-de-parcs-terrains-de-jeux-et-espaces-naturels/espace-vert/
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). (2023a). Faits saillants. https://www.environnement.gouv.qc.ca/climat/faits-saillants/index.htm
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs. (2023b). Liste des espèces floristiques désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être. https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-designees-susceptibles/index.htm
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (2023c). Espèces exotiques envahissantes. https://www.environnement.gouv.qc.ca/bio-diversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp
- Mora, C.; Dousset, B; Caldwell, I.R; Powell F; Geronimo R.C; Bielecki, C.R; Counsel, C.W.W; Dietrich, B.S; Johnston, E.T; Louis, L.V; Lucas, M.P; McKenzie, M.M; Shea, A.G; Tseng, H; Giambelluca, T.W; Leon, L.R; Hawkins, E; Trauernicht, C. (2017). Global risk of deadly heat. Nature Climate Change, 7, 501-507. https://www.nature.com/articles/nclimate3322. epdf?sharing_token=XXR7ERAL7fXf-1tOzW8tldRgNOjAjWel9jnR3ZoTv0P1ZmqVLxKfx-qQX-KqJzVRLBBVboAWW8gu7iH3qRbNOyrogCuVr96QJqRX4hirlOMfRIT7tSirSYp3y-d71tKdvf7akUX8hKYgF1IXzijvaB_eFCRPetOTP-bssueiuiwxhlvaTy9Tgvx-fDwXKdvJ

- Observatoire de néologie du Québec. (OBNEQ). (2011). Biorétention. https://vitrinelinguistique. oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26511783/bioretention
- Office québécois de la langue française. (1990). Etiage. https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17027883/etiage
- Office québécois de la langue française. (1994). Tissu urbain. https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv. qc.ca/fiche-gdt/fiche/8399060/tissu-urbain
- Office québécois de la langue française. (2009). Résilience écologique. https://vitrinelinguistique. oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26503534/resilience-ecologique
- Office québécois de la langue française. (2018). Restauration écologique. https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8360637/restauration-ecologique
- Office québécois de la langue française. (2021). Décarbonation. https://vitrinelinguistique.oqlf. gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26507207/decarbonation
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2021). L'accès à un environnement sain est déclaré droit de l'homme. https://news.un.org/fr/story/2021/10/1105902
- Organisation météorologique mondiale (OMM). (2022). De nouveaux records mondiaux de températures attendus ces cinq prochaines années. https://public.wmo.int/fr/medias/communiqu%C3%A9s-de-presse/de-nouveaux-records-mondiaux-de-temp%C3%A9ratures-attendus-ces-cinq
- Ouranos. (s.d.). Comprendre la science de l'adaptation. (2008). Principes et lignes directrices pour la restauration écologique dans les aires naturelles protégées du Canada. https://parcs.canada.ca/nature/science/conservation/ie-ei/re-er/pag-pel
- Réserve naturelle Gault. (2023). Histoire naturelle. Université McGill. https://gault.mcgill.ca/fr/la-reserve/detail/histoire-naturelle/#:~:text=Le%20mont%20Saint%2DHilaire%20fait,de%20l'Am%C3%A9rique%20du%20Nord.
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). (2016). Nature-base Solutions to address global societal challenges. https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf
- Vieira,S. (2022, 21 avril). Le dangereux déclin de la biodiversité. Le Devoir. https://www.ledevoir.com/documents/special/22-04-biodiversite/index.html
- World Bank. (2014). Série: Baissez le feu. The World Bank. https://www.worldbank.org/en/topic/climatechange/publication/turn-down-the-heat#:~:text=The%20report%2C%20commissioned%20by%20the,Central%20Asia%20%E2%80%94%20and%20finds%20feedback
- Youmatter. (2023). Comprendre la crise climatique, les bases définition, causes et conséquences. https://youmatter.world/fr/definition/crise-climatique-definition-causes-et-consequences/



villemsh.ca

